



RÉPUBLIQUE FRAN

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 21/06/2025

Reçu en préfecture le 21/06/2025

Publié le

ID : 095-219500584-20250607-2025_18_02-AR

SLOW

N° 2025-18

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un distributeur de denrées alimentaires avec la Société COVALDI AGRI-10 rue Fosseuse-ANSERVILLE-60 540 BORNEL, pour un montant de 350 €, à compter du 7/6/2025.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 7/06/2025

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de diffusion: 21 juin 2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site www.telercours.fr.